

Lettre ouverte aux catholiques perplexes

— Chapitres 16 à 19 —

XVI. La foi subjective des modernistes

Dans le vocabulaire entièrement renouvelé des hommes d'Église, quelques mots ont survécu. Foi est l'un d'eux. Mais il est employé dans les acceptions les plus diverses. Or il existe une définition de la foi, on ne peut pas la changer. C'est à celle-ci que doit se référer le catholique quand il n'entend plus rien au discours embrouillé et pré-tentieux qu'on lui tient.

La foi est l'adhésion de l'intelligence à la vérité révélée par le Verbe de Dieu. Nous croyons à une vérité qui vient du dehors et qui n'est pas, en quelque sorte, secrétée par notre esprit. Nous y croyons à cause de l'autorité de Dieu qui nous la révèle. Il ne faut pas chercher ailleurs.

Cette foi-là, personne n'a le droit de nous la prendre pour la remplacer par une autre. Nous voyons resurgir une définition moderniste de la foi, déjà condamnée par Pie X il y a quatre-vingts ans, et selon laquelle elle serait un sentiment intérieur : l'explication de la religion, il ne faudrait pas la chercher hors de l'homme : «C'est donc dans l'homme même qu'elle se trouve et, comme la religion est une forme de vie, dans la vie même de l'homme.» Elle serait quelque chose de purement subjectif, une adhésion de l'âme à Dieu, lui-même inaccessible à notre intelligence, chacun pour soi, chacun dans sa conscience.

Le modernisme n'est pas une invention récente, il ne l'était déjà pas en 1907, date de la fameuse encyclique ; c'est l'esprit perpétuel de la Révolution, qui veut nous enfermer dans notre humanité et mettre Dieu hors la loi. Sa fausse définition ne cherche qu'à corrompre l'autorité de Dieu et l'autorité de l'Église.

La foi nous vient de l'extérieur, nous sommes obligés de nous y soumettre. «Celui qui croit sera sauvé, celui qui

ne croit pas sera condamné», c'est Notre-Seigneur qui l'affirme.

Lorsque je suis allé voir le pape en 1976, il m'a, à mon immense surprise, reproché de faire prêter à mes séminaristes un serment contre lui. J'ai eu peine à comprendre d'où cela pouvait venir, car quelqu'un lui avait de toute évidence soufflé cette idée, dans l'intention de me nuire. Puis la lumière s'est faite dans mon esprit : on avait malheureusement interprété dans ce sens le serment antimoderniste que jusqu'ici tout prêtre était tenu de réciter solennellement avant son ordination et tout dignitaire ecclésiastique au moment de recevoir sa charge. S.S. Paul VI l'avait lui-même prêté plus d'une fois dans sa vie. Or voici ce qu'on trouve dans ce serment :

«Je tiens très certainement et je professe sincèrement que la foi n'est pas un sentiment religieux aveugle, qui émerge des ténèbres du subconscient sous la pression du cœur et l'inclination de la volonté moralement informée. Mais qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité reçue du dehors, par laquelle nous croyons vrai, à cause de l'autorité de Dieu, tout ce qui a été dit, attesté et révélé par Dieu personnel, notre créateur et notre maître.»

Le serment antimoderniste n'est plus exigé pour devenir prêtre ou évêque ; s'il l'était, il y aurait encore moins d'ordinations qu'il n'y en a. En effet le concept de foi est faussé et beaucoup de personnes, sans penser à mal, se laissent influencer par le modernisme. C'est pourquoi elles acceptent de croire que toutes les religions sauvent : si chacun a une foi selon sa conscience, si c'est la conscience qui produit la foi, il n'y a plus de raison de penser qu'une foi sauve mieux qu'une autre, pourvu que la conscience soit orientée vers Dieu. On lit des affirmations comme celle-ci dans un document venant de la commission de catéchèse de l'épiscopat français : «La vérité n'est pas quelque chose de reçu, de tout fait, mais quelque chose qui se fait.»

La différence d'optique est totale. On nous dit que l'homme ne reçoit pas la vérité, mais qu'il la construit. Or nous savons – et notre intelligence elle-même nous le confirme – que la vérité ne se crée pas, ce n'est pas nous qui la créons. Mais comment se défendre contre ces doctrines perverses qui ruinent la religion, d'autant que ces «diseurs de nouveautés» se trouvent dans le sein même de l'Église ? Ils ont été, Dieu merci, démasqués dès le début du siècle d'une façon qui permet de les reconnaître aisément. Ne pensons pas qu'il s'agisse d'un phénomène ancien intéressant les seuls historiens ecclésiastiques : Pascendi est un texte qu'on croirait écrit aujourd'hui, il est d'une actualité extraordinaire et dépeint, avec une fraîcheur que l'on ne saurait trop admirer, ces ennemis de l'intérieur.

Les voici «courts de philosophie et de théologie sérieuses, se posant, au mépris de toute modestie, en rénovateurs de l'Église, ... contempteurs de toute autorité, impatientes de tout frein.» «Leur tactique est de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et dans leur ensemble, mais de les fragmenter en quelque sorte, de les éparpiller çà et là, ce qui prête à les faire juger ondoyants et indécis, quand leurs idées, au contraire, sont parfaitement arrêtées et consistantes... Telle page de leur ouvrage pourrait être signée par un catholique; tournez la page, vous croyez lire un rationaliste... Réprimandés et condamnés, ils vont leur route, dissimulant sous des dehors menteurs de soumission une audace sans bornes... Quelqu'un a-t-il le malheur de critiquer l'une ou l'autre de leurs nouveautés, pour monstrueuse qu'elle soit, en rangs serrés ils fondent sur lui ; qui la nie est traité d'ignorant, qui l'embrasse et la défend est porté aux nues... Un ouvrage paraît, respirant la nouveauté par tous ses pores, ils l'accueillent avec des applaudissements et des cris d'admiration. Plus un auteur aura apporté d'audace à battre en brèche l'antiquité, à saper la Tradition et le magistère ecclésiastiques et plus il sera savant. Enfin, s'il arrive que l'un d'entre eux soit frappé des condamnations de l'Église, les autres aussitôt de se presser autour de lui, de le combler d'éloges publics, de le vénérer presque comme un martyr de la vérité.»

Tous ces traits correspondent si bien à ce que nous voyons qu'on les croirait relevés tout récemment. En 1980, après la condamnation de Hans Küng, un groupe de chrétiens procédait devant la cathédrale de Cologne à un «autodafé» en guise de protestation contre la décision du Saint-Siège de retirer au théologien suisse sa mission canonique ; un bûcher était dressé, sur lequel ils jetèrent un mannequin et des ouvrages de Küng «afin de symboliser l'interdiction d'une pensée courageuse et honnête» (Le Monde). Peu avant, les sanctions contre le P. Pohier avaient provoqué d'autres levées de boucliers : 300 dominicains et dominicaines adressaient une lettre publique de protestation contre ces sanctions ; une vingtaine de personnalités signaient un autre texte ; l'abbaye de Boquen, la chapelle de Montparnasse et d'autres groupes d'avant-garde venaient à la rescousse. La seule nouveauté par rapport à la description de saint Pie X est qu'ils ne se dissimulent plus sous des dehors menteurs de soumission ; ils ont pris de l'assurance, ils ont trop d'appuis dans l'Église pour se cacher encore. Le modernisme n'est pas mort, il a au contraire progressé et il s'affiche.

Continuons de lire Pascendi : «Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner si les modernistes poursuivent de toute leur malveillance, de toute leur acrimonie, les catholiques qui luttent vigoureusement pour l'Église. Il n'est sorte d'injures qu'ils ne vomissent contre eux. S'agit-il d'un ad-

versaire que son érudition et sa vigueur d'esprit rendent redoutable : ils chercheront à le réduire à l'impuissance en organisant autour de lui la conspiration du silence.» C'est le cas aujourd'hui des prêtres traditionalistes pourchassés, persécutés, des écrivains religieux et laïcs dont la presse aux mains des progressistes ne dit jamais un mot. Des mouvements de jeunesse aussi, tenus à l'écart parce qu'ils restent fidèles et dont les édifiantes activités, pèlerinages ou autres, demeurent inconnues du public qui pourrait y trouver pourtant un réconfort.

«S'ils écrivent l'histoire, ils recherchent avec curiosité et publient au grand jour, sous couleur de dire toute la vérité et avec une sorte de plaisir mal dissimulé, tout ce qui leur paraît faire tache dans l'histoire de l'Église. Dominés par de certains a priori, ils détruisent, autant qu'ils le peuvent, les pieuses traditions populaires. Ils tournent en ridicule certaines reliques fort vénérables par leur antiquité. Ils sont enfin possédés du vain désir de faire parler d'eux ; ce qui n'arriverait pas, ils le comprennent bien, s'ils disaient comme on a toujours dit jusqu'ici.»

Quant à leur doctrine, elle repose sur les quelques points suivants, que l'on n'aura pas de peine à reconnaître dans les courants actuels : «La raison humaine n'est pas capable de s'élever jusqu'à Dieu, non, pas même pour en connaître, par le moyen des créatures, l'existence.» Toute révélation extérieure étant impossible, l'homme cherchera en lui-même la satisfaction du besoin du divin qu'il ressent et dont les racines se trouvent dans son subconscient. Ce besoin du divin suscite dans l'âme un sentiment particulier «qui unit en quelque façon l'homme avec Dieu». Telle est la foi pour les modernistes. Dieu est ainsi créé dans l'âme et c'est la révélation.

Du sentiment religieux, on passe au domaine de l'intelligence, qui va élaborer le dogme : l'homme doit penser sa foi, c'est un besoin pour lui, puisqu'il est doué d'intelligence. Il crée des formules, qui ne contiennent pas la vérité absolue mais des images de la vérité, des symboles. Ces formules dogmatiques sont, en conséquence, soumises au changement, elles évoluent. «Ainsi est ouverte la voie à la variation substantielle des dogmes.»

Les formules ne sont pas de simples spéculations théologiques, elles doivent être vivantes pour être véritablement religieuses. Le sentiment doit se les assimiler «vivement».

On parle aujourd'hui du «vécu de la foi». «Afin qu'elles soient et restent vivantes, continue Pie X, ces formules doivent rester assorties au croyant et à sa foi. Le jour où cette adaptation viendrait à cesser, ce jour-là elles se videraient du même coup de leur contenu primitif : il n'y aurait pas d'autre parti à prendre que de les changer. Étant donné le caractère si précaire et si instable des for-

mules dogmatiques, on comprend à merveille que les modernistes les aient en si mince estime, s'ils ne les méprisent pas ouvertement. Le sentiment religieux, la vie religieuse, c'est ce qu'ils ont toujours aux lèvres.» Dans les homélies, les conférences, les catéchismes, on fait la chasse aux «formules toutes faites».

Le croyant fait son expérience personnelle de la foi, puis il la communique à d'autres par la prédication, c'est ainsi que l'expérience religieuse se propage. «Quand la foi est devenue commune ou, comme on dit, collective» on éprouve le besoin de s'organiser en société pour conserver et accroître le trésor commun. D'où la fondation d'une Eglise. L'Eglise est «le fruit de la conscience collective, autrement dit de la collection des consciences individuelles : consciences qui dérivent d'un premier croyant – pour les catholiques, de Jésus-Christ.»

Et l'histoire de l'Eglise s'écrit comme suit : au début, quand on croyait encore que l'autorité de l'Eglise venait de Dieu, on l'avait conçue comme autocratique. «Mais on en est bien revenu aujourd'hui. De même que l'Eglise est une émanation vitale de la conscience collective, de même, à son tour, l'autorité est un produit vital de l'Eglise.» Alors, il faut que le pouvoir change de mains et vienne de la base. La conscience politique a créé le régime populaire, il doit en être de même dans l'Eglise : «Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux formes démocratiques.»

Vous comprenez maintenant, catholiques perplexes, où le cardinal Suenens et tous les théologiens tapageurs ont été chercher leurs idées. La crise postconciliaire est en parfaite continuité avec celle qui a agité la fin du siècle dernier et le début de celui-ci. Vous comprenez aussi pourquoi, dans les livres de catéchisme que vos enfants rapportent à la maison, tout commence aux premières communautés qui se sont formées après la Pentecôte, lorsque les disciples ont ressenti le besoin du divin à la faveur du choc provoqué par Jésus, et ont vécu ensemble «une expérience originale». Vous pouvez vous expliquer l'absence des dogmes, la Sainte Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Assomption, etc., dans ces mêmes livres et dans les sermons. Le Texte de référence élaboré pour la catéchèse par l'épiscopat français s'étend sur la création de groupes, qui seront des «mini-Eglises» destinées à recomposer l'Eglise de demain selon le processus que les modernistes ont cru lire dans la naissance de l'Eglise des Apôtres : «Dans le groupe de catéchèse, animateurs, parents et enfants apportent leur expérience de vie, leurs aspirations profondes, des images religieuses, une certaine connaissance des choses de la foi. Il s'ensuit une confrontation qui est condition de vérité, dans la mesure où elle

met en mouvement les désirs profonds des personnes et les engage réellement vers les transformations inévitables que manifeste tout contact avec l'Evangile. Des blocages sont possibles. C'est au terme d'une rupture, d'une conversion, d'une certaine mort que peut par grâce s'effectuer la confession de la foi.»

Ce sont les évêques qui mettent en application au grand jour la tactique moderniste condamnée par saint Pie X ! Tout se trouve dans ce paragraphe¹, relisez-le avec attention : le sentiment religieux provoqué par le besoin, les aspirations profondes, la vérité prenant naissance dans la confrontation des expériences, la variation des dogmes, la rupture avec la Tradition.

Pour le modernisme, les sacrements naissent aussi d'un besoin «car, on l'a remarqué, la nécessité, le besoin, telle est, dans leur système, la grande et universelle explication». Il faut donner à la religion un corps sensible : «Les sacrements sont (pour eux) de purs signes ou symboles, bien que doués d'efficacité. Ils les comparent à de certaines paroles dont on dit vulgairement qu'elles ont fait fortune, parce qu'elles ont la vertu de faire rayonner des idées fortes et pénétrantes qui impressionnent et remuent. Autant dire que les sacrements n'ont été institués que pour nourrir la foi : proposition condamnée par le concile de Trente.»

On retrouve cette idée dans Besret, par exemple, qui fut «expert» au concile : «Ce n'est pas le sacrement qui met l'amour de Dieu dans le monde. L'amour de Dieu est à l'œuvre dans tous les hommes. Le sacrement est le moment de sa manifestation publique dans la communauté des disciples... En disant cela, je n'entends nullement nier l'aspect efficace des signes posés. L'homme s'accomplit aussi en se disant et cela vaut dans les sacrements comme dans le reste de son activité².»

Les Livres saints ? Ils sont pour les modernistes «le recueil des expériences faites dans une religion donnée». C'est Dieu qui parle par ces livres, mais le Dieu qui est en nous. Ce sont des livres inspirés un peu comme on parle d'inspiration poétique ; l'inspiration est assimilée au besoin intense que ressent le croyant de communiquer sa foi par écrit. La Bible est un ouvrage humain.

Dans Pierres Vivantes, on dit aux enfants que la Genèse est un «poème» écrit un jour par des croyants qui «ont réfléchi». Ce recueil, imposé par les évêques de France à tous les élèves du catéchisme, respire le modernisme à presque toutes les pages. Dressons un petit parallèle :

Saint Pie X : «C'est une loi (pour les modernistes) que la date des documents ne saurait autrement se déterminer que par la date des besoins auxquels successivement l'Eglise a été sujette.»

Pierres Vivantes : «Pour aider ces communautés à vivre l'Évangile, certains Apôtres leur écrivent des lettres, que l'on appelle aussi Épîtres... Mais les Apôtres ont surtout raconté de vive voix ce que Jésus avait fait au milieu d'eux et ce qu'il leur avait dit... Plus tard quatre auteurs – Marc, Matthieu, Luc et Jean – ont mis par écrit ce que les Apôtres avaient dit», «Rédaction des Évangiles : Marc vers 70 ? Luc vers 80-90 ? Matthieu vers 80-90 ? Jean vers 95-100 ?», «Ils ont raconté les événements de la vie de Jésus, ses paroles et surtout sa mort et sa résurrection pour éclairer la foi des croyants.»

Saint Pie X : «Dans les Livres sacrés (disent-ils), il y a maints endroits, touchant à la science ou à l'histoire, où se constatent des erreurs manifestes. Mais ce n'est pas d'histoire ni de science que ces livres traitent, c'est uniquement de religion et de morale.»

Pierres Vivantes : «C'est un poème (la Genèse) et non un livre de science. La science nous dit qu'il a fallu des milliards d'années pour voir apparaître la vie.» « Les Évangiles ne racontent pas le récit de la vie de Jésus comme on rapporte aujourd'hui un événement à la radio, à la télévision ou dans un journal.»

Saint Pie X : «Ils n'hésitent pas à affirmer que les livres en question, surtout le Pentateuque et les trois premiers Évangiles, se sont formés lentement d'adjonctions faites à une narration primitive fort brève : interpolations par manière d'interprétations théologiques ou allégoriques ou simplement transitions et sutures.»

Pierres Vivantes : «Ce qui est écrit dans la plupart de ces livres avait d'abord été raconté oralement de père et fils. Un jour quelqu'un l'a écrit pour le transmettre à son tour et souvent ce qu'il a écrit a été réécrit par d'autres pour d'autres gens encore... 538, domination des Perses : la réflexion et les traditions deviennent livres. Esdras, vers 400, rassemble (divers livres) pour en faire la Loi ou Pentateuque. Les rouleaux des Prophètes sont composés. La réflexion des Sages aboutit à divers chefs-d'œuvre.»

Les catholiques qui s'étonnent du langage nouveau utilisé dans «l'Église conciliaire» ont avantage à savoir qu'il n'est pas si nouveau, que Lamennais, Fuchs, Loisy l'employaient déjà au siècle dernier, et qu'eux-mêmes n'avaient fait que ramasser toutes les erreurs qui ont pu courir au cours des siècles. La religion du Christ n'a pas changé et ne changera jamais, il ne faut pas se laisser faire.

XVII. La Tradition n'est pas dépassée

Le modernisme est bien ce qui mine l'Église de l'intérieur, de nos jours comme hier. Prenons encore dans l'encyclique *Pascendi* quelques traits correspondant à ce que

nous sommes en train de vivre. «Du moment que sa fin est toute spirituelle, l'autorité religieuse doit se dépouiller de tout cet appareil extérieur, de tous ces ornements pompeux par lesquels elle se donne comme en spectacle. En quoi ils oublient que la religion, si elle appartient à l'âme proprement, n'y est pourtant pas confinée, et que l'honneur rendu à l'autorité rejaillit sur Jésus-Christ, qui l'a instituée.»

C'est sous la pression de ces «diseurs de nouveautés» que Paul VI a abandonné la tiare, que les évêques se sont dépouillés de la soutane violette et même de la soutane noire, ainsi que de leur anneau, que les prêtres se présentent en costume civil et la plupart du temps dans une mise volontairement négligée. Il n'est pas jusqu'aux réformes générales déjà mises en œuvre ou réclamées avec insistance que saint Pie X n'ait mentionnées comme étant le désir «maniaque» des modernistes réformateurs. Vous les reconnaîtrez au passage : «En ce qui regarde le culte (ils veulent) que l'on diminue le nombre des dévotions extérieures ou tout au moins qu'on en arrête l'accroissement... Que le gouvernement ecclésiastique tourne à la démocratie ; qu'une part soit donc faite dans le gouvernement au clergé inférieur et même aux laïcs ; que l'autorité soit décentralisée. Réforme des congrégations romaines, surtout de celles du Saint-Office et de l'Index... Il en est enfin qui, faisant écho à leurs maîtres protestants, désirent la suppression du célibat ecclésiastique.»

Vous voyez que les mêmes réclamations sont formulées, il n'y a aucune imagination nouvelle. Pour la pensée chrétienne et la formation des futurs prêtres, la volonté des réformistes du temps de Pie X était l'abandon de la philosophie scolastique, qui devait être reléguée «dans l'histoire de la philosophie, parmi les systèmes périmés» et ils préconisaient «que l'on enseigne aux jeunes gens la philosophie moderne, la seule vraie, la seule qui convienne à nos temps... que la théologie dite rationnelle ait pour base la philosophie moderne ; la théologie positive, pour fondement l'histoire des dogmes». Sur ce point, les modernistes ont obtenu ce qu'ils voulaient et au-delà. Dans ce qui tient lieu de séminaire, on enseigne l'anthropologie et la psychanalyse, Marx en remplacement de saint Thomas d'Aquin. Les principes de la philosophie thomiste sont rejetés, au profit de systèmes incertains reconnaissant eux-mêmes leur inaptitude à rendre compte de l'économie de l'univers, puisqu'ils mettent en avant la philosophie de l'absurde. Un révolutionnaire de ces derniers temps, prêtre brouillon très écouté des intellectuels, qui mettait le sexe au centre de toute chose, ne craignait pas de déclarer dans des réunions publiques : «Les hypothèses des anciens dans le domaine scientifique étaient de pures âneries et c'est sur de telles âneries que saint Thomas et Origène ont

appuyé leurs systèmes.» Il tombait, aussitôt après, dans l'absurdité en définissant la vie comme «un enchaînement évolutif de faits biologiques inexplicables». Comment le sait-il, si c'est inexplicable ? Comment un prêtre, ajouterais-je, peut-il écarter la seule explication, qui est Dieu ? Les modernistes étaient réduits à néant s'ils devaient défendre leurs élucubrations contre les principes du Docteur angélique, les notions de puissance et d'acte, d'essence, de substance et d'accidents, d'âme et de corps, etc. En éliminant ces notions, ils rendaient incompréhensible la théologie de l'Eglise et, ainsi qu'on le lit dans le *Motu Proprio Doctoris Angelici*, «il en résulte que les étudiants des disciplines sacrées ne perçoivent même plus la signification des mots par lesquels les dogmes que Dieu a révélés sont proposés par le magistère.» L'offensive contre la philosophie scolastique est donc nécessaire quand on veut changer le dogme, s'attaquer à la Tradition.

Mais qu'est-ce que la Tradition ? Il me semble que souvent le mot est imparfaitement compris ; on l'assimile «aux» traditions, comme il en existe dans les métiers, dans les familles, dans la vie civile : le «bouquet» fixé sur le faite de la maison quand la dernière tuile est posée, le cordon que l'on coupe pour inaugurer un monument, etc. Ce n'est pas de cela que je parle ; la Tradition, ce ne sont pas les usages légués par le passé et gardés par fidélité à celui-ci, même en l'absence de raisons claires. La Tradition se définit comme le dépôt de la foi transmis par le magistère de siècle en siècle. Ce dépôt est celui que nous a donné la Révélation, c'est-à-dire la parole de Dieu confiée aux Apôtres et dont la translation est assurée par leurs successeurs.

Or actuellement, on veut mettre tout le monde «en recherche», comme si le Credo ne nous avait pas été donné, comme si Notre-Seigneur n'était pas venu apporter la Vérité, une fois pour toutes. Que prétend-on trouver avec toute cette recherche ? Les catholiques à qui on veut imposer des «remises en question», après leur avoir fait «évacuer leurs certitudes», doivent se souvenir de ceci : le dépôt de la Révélation a été terminé le jour de la mort du dernier Apôtre. C'est fini, on ne peut plus y toucher jusqu'à la consommation des siècles. La Révélation est irrreformable. Le concile de Vatican I l'a rappelé explicitement : «La doctrine de foi que Dieu a révélée n'a pas été proposée aux intelligences comme une invention philosophique qu'elles eussent à perfectionner, mais elle a été confiée comme un dépôt divin à l'Epouse de Jésus-Christ (l'Eglise) pour être par elle fidèlement gardée et infailliblement interprétée.»

Mais, dira-t-on, le dogme faisant Marie la mère de Dieu ne remonte qu'à l'an 431, celui de la transsubstantiation à 1215, l'infailibilité pontificale à 1870, et ainsi de

suite. N'y a-t-il pas eu une évolution ? Aucunement. Les dogmes définis au cours des âges étaient contenus dans la Révélation ; l'Eglise les a simplement explicités. Quand le pape Pie XII a défini, en 1950, le dogme de l'Assomption, il a précisément dit que cette vérité de la translation au ciel de la Vierge Marie avec son corps se trouvait dans le dépôt de la Révélation, qu'elle existait déjà dans les textes qui nous ont été révélés avant la mort du dernier Apôtre. On ne peut rien apporter de nouveau en ce domaine, on ne peut ajouter un seul dogme, mais exprimer ceux qui existent d'une manière toujours plus claire, plus belle et plus grande.

Cela est tellement certain que c'est la règle à suivre pour juger des erreurs qu'on nous propose quotidiennement et les rejeter sans aucune concession. Bossuet l'écrit avec force : «Lorsqu'il s'agit d'expliquer les principes de la morale chrétienne et des dogmes essentiels de l'Eglise, tout ce qui ne paraît pas dans la Tradition de tous les siècles, et spécialement dans l'Antiquité, est dès lors non seulement suspect mais mauvais et condamnable ; et c'est le principal fondement sur lequel tous les saints Pères (de l'Eglise), et les papes plus que les autres, ont condamné de fausses doctrines, n'y ayant jamais rien de plus odieux à l'Eglise romaine que les nouveautés.»

L'argument que l'on fait valoir aux fidèles terrorisés est celui-ci : «Vous vous accrochez au passé, vous faite du passéisme, vivez avec votre temps !» Certains, décontenancés, ne savent que répondre ; or la réplique est aisée : il n'y a ici ni passé, ni présent, ni avenir, la Vérité est de tous les temps, elle est éternelle.

Pour battre en brèche la Tradition, on lui oppose l'Ecriture sainte, à la manière protestante, en affirmant que l'Evangile est le seul livre qui compte. Mais la Tradition est antérieure à l'Evangile ! Bien que les Synoptiques aient été écrits beaucoup moins tardivement qu'on essaie de le faire croire, avant que les Quatre aient achevé leur rédaction, il s'est écoulé plusieurs années ; or l'Eglise existait déjà, la Pentecôte avait eu lieu, entraînant de nombreuses conversions, trois mille le jour même, au sortir du Cénacle. Qu'ont-ils cru à ce moment-là ? Comment s'est faite la transmission de la Révélation, sinon par tradition orale ? On ne saurait subordonner la Tradition aux Livres saints et à plus forte raison la récuser.

Mais ne croyons pas que, faisant cela, ils aient un respect illimité pour le texte inspiré. Ils contestent même qu'il le soit dans son intégralité : «Qu'est-ce qu'il y a d'inspiré dans l'Evangile ? Seulement les vérités qui sont nécessaires à notre salut.» Par conséquent, les miracles, les récits de l'enfance, les faits et gestes de Notre-Seigneur sont renvoyés dans le genre biographique plus ou moins légendaire. On s'est battu au concile sur cette phrase :

«Seulement les vérités nécessaires au salut» ; il y avait des évêques pour vouloir réduire l'authenticité historique des évangiles, ce qui montre à quel point les clercs sont gangrenés par le néo-modernisme. Les catholiques ne doivent pas s'en laisser accroire : tout l'Évangile est inspiré ; ceux qui l'ont écrit avaient réellement leur intelligence sous l'influence de l'Esprit-Saint, de telle sorte que la totalité est parole de Dieu, Verbum Dei. Il n'est pas permis de choisir et de dire aujourd'hui : «Nous prenons telle partie, nous ne voulons pas de telle autre.» Choisir, c'est être hérétique, selon l'étymologie grecque du mot.

Il n'en reste pas moins que c'est la Tradition qui nous transmet l'Évangile, et il appartient à la Tradition, au magistère, de nous expliquer ce qu'il y a dans l'Évangile. Si nous n'avons personne pour nous l'interpréter, nous pouvons être plusieurs à comprendre d'une manière tout à fait opposée la même parole du Christ. On débouche alors sur le libre arbitre des protestants et sur la libre inspiration de tout ce charisme actuel qui nous jette dans l'aventure pure.

Tous les conciles dogmatiques nous ont donné l'expression exacte de la Tradition, l'expression exacte de ce que les Apôtres ont enseigné. C'est irréformable. On ne peut plus changer les décrets du concile de Trente, parce qu'ils sont infaillibles, écrits et donnés par un acte officiel de l'Église, à la différence de Vatican II, dont les propositions ne sont pas infaillibles, parce que les papes n'ont pas voulu engager leur infaillibilité. Nul ne peut donc vous dire : «Vous vous accrochez au passé, vous en êtes restés au concile de Trente.» Parce que le concile de Trente, ce n'est pas le passé ! La Tradition est revêtue d'un caractère intemporel, adapté à tous les temps et à tous les lieux.

XVIII. L'obéissance vraie

L'indiscipline est partout dans l'Église, des comités de prêtres envoient des sommations à leurs évêques, les évêques font fi des exhortations pontificales, les recommandations et décisions conciliaires elles-mêmes ne sont pas respectées et pourtant on n'entend jamais prononcer le mot de désobéissance, sauf pour l'appliquer aux catholiques qui veulent rester fidèles à la Tradition et tout simplement garder la foi.

L'obéissance constitue un sujet grave, rester uni au magistère de l'Église et particulièrement au Pontife Suprême est une des conditions du salut. Nous en avons profondément conscience et aussi personne plus que nous n'est attaché au successeur de Pierre aujourd'hui régnant, comme nous l'avons été à ses prédécesseurs, je parle ici de moi et des nombreux fidèles rejetés des églises, des prêtres obli-

gés de célébrer la messe dans des granges ainsi que pendant la Révolution française, et à organiser des catéchismes parallèles dans les villes et les campagnes.

Nous sommes attachés au pape lorsqu'il se fait l'écho des traditions apostoliques et des enseignements de tous ses prédécesseurs. C'est la définition même du successeur de Pierre de garder ce dépôt. Pie IX nous enseigne dans *Pastor æternus* : «Le Saint-Esprit n'a pas en effet été promis aux successeurs de Pierre pour leur permettre de publier, d'après ses révélations, une doctrine nouvelle, mais pour garder strictement et exposer fidèlement, avec son assistance, les révélations transmises par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi.»

L'autorité déléguée par Notre-Seigneur au pape, aux évêques et au sacerdoce en général est au service de la foi. Se servir du droit, des institutions, de l'autorité pour anéantir la foi catholique et ne plus communiquer la vie, c'est pratiquer l'avortement ou la contraception spirituels.

C'est pourquoi nous sommes soumis et prêts à accepter tout ce qui est conforme à notre foi catholique, telle qu'elle a été enseignée pendant deux mille ans, mais nous refusons tout ce qui lui est opposé.

Car enfin, un problème grave s'est posé à la conscience et à la foi de tous les catholiques pendant le pontificat de Paul VI. Comment un pape, vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance de l'Esprit-Saint, peut-il présider à la destruction de l'Église la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? A cette question il faudra bien répondre un jour.

Dans la première moitié du V^e siècle, saint Vincent de Lérins, qui fut soldat avant de se consacrer à Dieu et déclara avoir été «ballotté longtemps sur la mer du monde, avant de se cacher au port de la foi», parlait ainsi du développement du dogme : «N'y aura-t-il aucun progrès de la religion dans l'Église du Christ ? Il y en aura, certes, de très importants, de telle manière que ce soit un progrès de la foi et non un changement. Il importe que croissent abondamment et intensément, chez tous et chez chacun, dans les individus comme dans les Églises, au cours des âges, l'intelligence, la science, la sagesse, pourvu que ce soit dans l'identité du dogme, d'une même pensée.» Vincent connaissait le choc des hérésies, il donne une règle de conduite toujours bonne après quinze cents ans : «Que fera donc le chrétien catholique si quelque parcelle de l'Église vient à se détacher de la communion, de la foi universelle ? Quel autre parti prendre, sinon préférer au membre gangrené et corrompu le corps en son ensemble qui est sain ? Et si quelque contagion nouvelle s'efforce d'empoisonner, non plus une petite partie de l'Église mais

l'Eglise tout entière à la fois, alors encore son grand souci sera de s'attacher à l'antiquité, qui évidemment ne peut plus être séduite par aucune nouveauté mensongère.»

Dans les litanies des Rogations, l'Eglise nous fait dire : «Nous vous supplions, Seigneur, de maintenir dans votre sainte religion le Souverain Pontife et tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique.» Cela veut bien dire qu'un tel malheur peut arriver.

Dans l'Eglise, il n'y a aucun droit, aucune juridiction qui puisse imposer à un chrétien une diminution de sa foi. Tout fidèle peut et doit résister à quiconque touche à sa foi, appuyé sur le catéchisme de son enfance. S'il se trouve en présence d'un ordre la mettant en danger de corruption, la désobéissance est un devoir impérieux.

C'est parce que nous estimons que notre foi est en danger par les réformes et les orientations postconciliaires, que nous avons le devoir de désobéir et de garder la Tradition. Ajoutons ceci : c'est le plus grand service que nous puissions rendre à l'Eglise et au successeur de Pierre que de refuser l'Eglise réformée et libérale. Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme, n'est ni libéral ni réformable.

J'ai entendu par deux fois des envoyés du Saint-Siège me dire : «La royauté sociale de Notre-Seigneur n'est plus possible de notre temps, il faut accepter définitivement le pluralisme des religions.» Voilà exactement ce qu'ils m'ont dit.

Eh bien, je ne suis pas de cette religion. Je n'accepte pas cette nouvelle religion. C'est une religion libérale, moderniste, qui a son culte, ses prêtres, sa foi, ses catéchismes, sa Bible œcuménique traduite en commun par des catholiques, des juifs, des protestants, des anglicans, en ménageant la chèvre et le chou, en donnant satisfaction à tout le monde c'est-à-dire en sacrifiant très souvent l'interprétation du magistère. Nous n'acceptons pas cette Bible œcuménique. Il y a la Bible de Dieu, c'est Sa Parole, que nous n'avons pas le droit de mélanger avec la parole des hommes.

Quand j'étais enfant, l'Eglise avait partout la même foi, les mêmes sacrements, le même sacrifice de la messe. Si l'on m'avait dit alors que cela changerait, je n'aurais pu y croire. Sur toute l'étendue de la chrétienté, on priait Dieu de la même façon. La nouvelle religion libérale et moderniste a semé la division.

Des chrétiens sont divisés au sein d'une même famille à cause de cette confusion qui a été instaurée, ils ne vont plus à la même messe, ils ne lisent plus les mêmes livres. Des prêtres ne savent plus que faire : ou bien ils obéissent aveuglément à ce que leurs supérieurs leur imposent et ils perdent en quelque sorte la foi de leur enfance et de leur jeunesse, ils renoncent aux promesses qu'ils ont faites au moment de leur ordination en prêtant le serment antimo-

derniste ; ou bien ils résistent, mais c'est avec l'impression de se séparer du pape, qui est notre père et le vicaire du Christ. Dans les deux cas, quel déchirement ! Beaucoup de prêtres sont morts prématurément de douleur.

Combien d'autres ont été contraints d'abandonner les paroisses dans lesquelles, depuis des années, il exerçaient leur ministère, en butte à une persécution ouverte de leur hiérarchie et malgré le soutien des fidèles à qui on arrachait leur pasteur ! J'ai sous les yeux les adieux émouvants de l'un d'eux à la population des deux paroisses dont il était le curé : «Dans son entretien du..., Mgr l'évêque m'a adressé un ultimatum : accepter ou refuser la nouvelle religion ; je ne pouvais m'y dérober. Donc, pour rester fidèle à l'engagement de mon sacerdoce, pour rester fidèle à l'Eglise éternelle... je fus contraint et forcé, contre mon gré, de me retirer... La simple honnêteté et surtout mon honneur sacerdotal me font une obligation d'être loyal, précisément en cette matière de gravité divine (la messe)... C'est cette preuve de fidélité et d'amour que je dois donner à Dieu et aux hommes, à vous en particulier, et c'est sur elle que je serai jugé au dernier jour, comme d'ailleurs tous ceux à qui a été confié ce même dépôt.» Dans le diocèse de Campos, au Brésil, la quasi-totalité du clergé a été chassée des églises après le départ de Mgr Castro-Mayer, pour n'avoir pas voulu abandonner la messe de toujours telle qu'ils la célébraient encore jusqu'à une date récente.

La division affecte les moindres manifestations de piété. Dans le Val-de-Marne, l'évêché a fait expulser par la police vingt-cinq catholiques qui récitaient le rosaire dans une église privée de curé attiré depuis de longues années. Dans le diocèse de Metz, l'évêque a fait intervenir le maire communiste pour que soit suspendu le prêt d'un local concédé à un groupe de traditionalistes. Au Canada, six fidèles ont été condamnés par le tribunal, que la loi de ce pays permet de saisir de cette sorte d'affaire, pour s'être obstinés à communier à genoux. L'évêque d'Antigonish les avait accusés de «perturber volontairement l'ordre et la dignité d'un service religieux». Les «perturbateurs» ont été mis par le juge en liberté surveillée pour six mois ! De par l'évêque, défense aux chrétiens de plier le genou devant Dieu ! L'an dernier, le pèlerinage des jeunes à Chartres s'est terminé par une messe dans les jardins de la cathédrale, celle-ci étant interdite à la messe de saint Pie V. Quinze jours plus tard, les portes étaient ouvertes toutes grandes pour un concert spirituel, au cours duquel des danses ont été interprétées par une ancienne carmélite.

Deux religions s'affrontent ; nous nous trouvons dans une situation dramatique, il n'est pas possible de ne pas faire un choix, mais ce choix n'est pas entre l'obéissance et la désobéissance. Ce qu'on nous propose, à quoi on nous

invite expressément, ce pour quoi on nous persécute, c'est de choisir un semblant d'obéissance. Le Saint-Père, en effet, ne peut pas nous demander d'abandonner notre foi.

Nous choisissons donc de la garder et nous ne pouvons pas nous tromper en nous attachant à ce que l'Eglise a enseigné pendant deux mille ans. La crise est profonde, savamment organisée et dirigée, à telle enseigne qu'on peut croire en vérité que le maître d'œuvre n'est pas un homme, mais Satan lui-même. Or c'est un coup magistral de Satan que d'être arrivé à faire désobéir les catholiques à toute la Tradition au nom de l'obéissance. Un exemple typique est fourni par l'aggiornamento des sociétés religieuses : par obéissance, on fait désobéir les religieux et religieuses aux lois et constitutions de leurs fondateurs, qu'ils ont juré d'observer lorsqu'ils ont fait leur profession. L'obéissance, dans ce cas, devrait être un refus catégorique. L'autorité, même légitime, ne peut commander un acte répréhensible, mauvais. Personne ne peut obliger quiconque à transformer ses vœux monastiques en simples promesses. De même que personne ne peut nous faire devenir protestants ou modernistes.

Saint Thomas d'Aquin, à qui il faut toujours se référer, va même jusqu'à se demander dans la Somme théologique si la « correction fraternelle » prescrite par Notre-Seigneur peut s'exercer à l'égard des supérieurs. Après avoir fait toutes les distinctions utiles, il répond : « On peut exercer la correction fraternelle à l'égard des supérieurs lorsqu'il s'agit de la foi. »

Si nous étions plus fermes sur ce chapitre, nous éviterions d'en venir tout doucement à assimiler les hérésies. Au début du XVI^e siècle, les Anglais connurent une aventure du genre de celle que nous vivons, à cette différence qu'elle débuta par un schisme. Pour le reste, les similitudes sont étonnantes et propres à nous faire réfléchir. La nouvelle religion, qui prendra le nom d'anglicanisme, commence par l'offensive contre la messe, la confession personnelle, le célibat ecclésiastique. Henry VIII, bien qu'ayant pris l'énorme responsabilité de séparer son peuple de Rome, refuse les suggestions qui lui sont faites, mais, l'année qui suit sa mort, une ordonnance autorise l'usage de l'anglais pour la célébration de la messe. Les processions sont interdites, un nouvel ordo est imposé, l'Order of Communion, dans lequel l'offertoire n'existe plus. Pour rassurer les chrétiens, une autre ordonnance interdit toutes sortes de changements, tandis qu'une troisième permet aux curés de supprimer les statues des saints et de la Sainte Vierge dans les églises. Des œuvres d'art vénérables sont vendues chez les marchands, tout comme aujourd'hui chez les antiquaires et au marché aux puces.

Quelques évêques seulement firent remarquer que l'Order of Communion portait atteinte au dogme de la

Présence réelle, en disant que Notre-Seigneur nous donne son Corps et son Sang spirituellement. Le Confiteor traduit en langage vernaculaire était récité en même temps par le célébrant et par les fidèles, il servait d'absolution. La messe était transformée en repas, « turning into a Communion ». Mais même les évêques lucides acceptèrent finalement le nouveau livre, pour maintenir la paix et l'union. C'est exactement pour les mêmes raisons que l'Eglise postconciliaire voudrait nous imposer le nouvel ordo. Les évêques anglais affirmèrent, au XVI^e siècle, que la messe était un « mémorial » ! Une propagande nourrie fit passer les façons de voir luthériennes dans l'esprit des fidèles ; les prédicateurs devaient être agréés par le gouvernement.

Pendant le même temps, le pape n'est plus appelé que « l'évêque de Rome », il n'est plus le père, mais le frère des autres évêques et, dans le cas présent, le frère du roi d'Angleterre qui s'est institué chef de l'Eglise nationale. Le Prayer Book de Cranmer a été composé en mêlant des parties de la liturgie grecque et de la liturgie de Luther. Comment ne pas penser à Mgr Bugnini rédigeant la messe dite de Paul VI avec la collaboration de six « observateurs » protestants attachés à ses qualités au Consilium pour la réforme de la liturgie ? Le Prayer Book commence par ces mots : « La Cène et Sainte Communion, communément appelée messe... », préfiguration du fameux article 7 de l'Institutio Generalis du Nouveau Missel, repris par le Congrès eucharistique de Lourdes en 1981 : « La Cène du Seigneur, autrement dit la messe... » La destruction du sacré dont je parlais plus haut était incluse aussi dans la réforme anglicane : les paroles du Canon devaient obligatoirement être dites à voix haute, ainsi que cela se passe dans les « Eucharisties » actuelles.

Le Prayer Book fut aussi approuvé par les évêques « pour conserver l'unité intérieure du royaume ». Les prêtres qui continuèrent à dire « l'ancienne messe » encouraient des peines allant de la perte de leurs revenus à la révocation pure et simple, en cas de récidive, et à la prison à perpétuité. Il faut reconnaître que de nos jours on ne met plus en prison les prêtres « traditionalistes ».

L'Angleterre des Tudors glissa dans l'hérésie sans bien s'en rendre compte, en acceptant le changement sous prétexte de s'adapter aux circonstances historiques du temps, ses pasteurs en tête. C'est aujourd'hui toute la chrétienté qui risque de prendre le même chemin et avez-vous pensé que si nous, qui avons un certain âge, nous courons un danger moindre, les enfants, les jeunes séminaristes formés avec les catéchismes nouveaux, la psychologie expérimentale, la sociologie, sans aucune teinture de théologie dogmatique et morale, de droit canon, d'histoire de l'Eglise, sont éduqués dans une foi qui n'est pas la vraie,

trouvent normales les notions néo-protestantes qu'on leur inculque ? Qu'en sera-t-il de la religion de demain si nous ne résistons pas ?

Vous aurez la tentation de dire : «Mais que pouvons-nous y faire ? C'est un évêque qui dit ceci ou cela. Voyez, ce document vient de la commission de la catéchèse ou d'une autre commission officielle.»

Alors, il ne vous reste plus qu'à perdre la foi. Mais vous n'avez pas le droit de réagir ainsi. Saint Paul nous a avertis : «Si même un ange venu du ciel venait vous dire autre chose que ce que je vous ai enseigné, ne l'écoutez pas.»

Tel est le secret de la véritable obéissance.

XIX. Ecône et Rome

Vous êtes peut-être, lecteurs perplexes, de ceux qui voient avec tristesse et angoisse le train que prennent les choses, mais pourtant craignent d'assister à une vraie messe, malgré l'envie qu'ils en ressentent, parce qu'on leur a fait croire que cette messe était interdite. Vous êtes peut-être de ceux qui ne vont plus vers les prêtres en blouson mais qui considèrent avec une certaine défiance les prêtres en soutane, comme s'ils étaient sous le coup de quelque censure ; celui qui les a ordonnés n'est-il pas un évêque suspens a divinis ? Vous avez peur de vous mettre hors de l'Eglise ; dans son principe cette crainte est louable, mais elle est mal éclairée. Je veux vous dire ce qu'il en est des sanctions qu'on a montées en épingle et dont se sont réjouis bruyamment les francs-maçons et les marxistes. Un court historique se révèle nécessaire pour que l'on comprenne bien.

Je fus envoyé au Gabon comme missionnaire, mon évêque m'a nommé aussitôt professeur au séminaire de Libreville, où j'ai formé pendant six ans des séminaristes, dont certains par la suite ont reçu la grâce de l'épiscopat. Devenu évêque à mon tour, à Dakar, il m'a semblé que mon souci principal devait être de rechercher des vocations, de former les jeunes gens qui répondaient à l'appel de Dieu et de les conduire à la prêtrise. J'ai eu la joie de conférer le sacerdoce à celui qui devait être mon successeur à Dakar, Mgr Thiandoum, et à Mgr Dionne, l'actuel archevêque de Thiès, au Sénégal.

Rentré en Europe pour assurer la charge de supérieur général des pères du Saint-Esprit, j'ai essayé de maintenir les valeurs essentielles de la formation sacerdotale. Je dois avouer que déjà à ce moment-là, au début des années 60, la pression était telle, les difficultés si considérables que je n'ai pu atteindre au résultat que je voulais ; je ne pouvais maintenir le séminaire français de Rome, placé sous l'autorité de notre congrégation, dans la bonne ligne

qui était la sienne lorsque nous y étions nous-mêmes, entre 1920 et 1930. Je me suis démis en 1968 pour ne pas avaliser la réforme entreprise par le chapitre général dans un sens contraire à celui de la tradition catholique. Avant cette date déjà, je recevais de nombreux appels de familles et de prêtres me demandant vers quels lieux de formation diriger les jeunes gens désirant devenir prêtres. J'avoue que j'étais très hésitant. Déchargé de mes responsabilités et alors que je pensais me retirer, j'ai pensé à l'université de Fribourg, en Suisse, encore orientée et dirigée par la doctrine thomiste. L'évêque, Mgr Charrière, m'a reçu à bras ouverts, j'ai loué une maison et nous avons accueilli neuf séminaristes, qui prenaient les cours à l'université et menaient, le reste du temps, une véritable vie de séminaire. Ils ont très vite manifesté le désir de continuer, à l'avenir, à travailler ensemble et, après réflexion, je suis allé demander à Mgr Charrière s'il acceptait de signer un décret de fondation d'une «Fraternité». Il en approuva les statuts et ainsi naquit, le 1^{er} novembre 1970, la «Fraternité sacerdotale de saint Pie X». Nous étions érigés canoniquement dans le diocèse de Fribourg.

Ces détails sont importants, vous allez le voir. Un évêque a le droit, canoniquement, d'ériger dans son diocèse des associations, que Rome reconnaît par le fait même. A tel point que si un évêque, successeur du premier, désire supprimer cette association ou cette Fraternité, il ne peut le faire sans recourir à Rome. L'autorité romaine protège ce qu'a fait le premier évêque, afin que les associations ne soient pas soumises à une précarité qui serait nuisible à leur développement. Ainsi le veut le droit de l'Eglise.³

La Fraternité sacerdotale de saint Pie X est par conséquent reconnue par Rome d'une façon tout à fait légale, bien qu'étant de droit diocésain et non de droit pontifical, ce qui n'est pas indispensable. Il existe des centaines de congrégations religieuses de droit diocésain qui ont des maisons dans le monde entier.

Lorsque l'Eglise accepte une fondation, une association diocésaine, elle accepte que celle-ci forme ses membres ; si c'est une congrégation religieuse, elle accepte qu'il y ait un noviciat, une maison de formation. Pour nous, ce sont nos séminaires. Le 18 février 1971, le cardinal Wright, préfet de la Congrégation du clergé, m'envoyait une lettre d'encouragement où il se montrait assuré que la Fraternité «pourrait très bien s'accorder avec la fin recherchée par le concile dans ce saint Dicastère en vue de la distribution du clergé dans le monde». Et pourtant, en novembre 1972, on parlait à l'assemblée plénière de l'épiscopat français, à Lourdes, de «séminaire sauvage», sans qu'aucun des évêques présent, nécessairement au courant de la situation juridique du séminaire d'Ecône, ne protestât.

Pourquoi nous considérait-on comme sauvages ? Parce que nous ne donnions pas la clef de la maison aux séminaristes pour qu'ils puissent sortir tous les soirs à leur guise, parce que nous ne leur faisions pas regarder la télévision de huit à onze heures, parce qu'ils ne portaient pas le col roulé et qu'ils assistaient à la messe chaque matin au lieu de rester au lit jusqu'au premier cours.

Et pourtant, le cardinal Garrone⁴, que j'ai rencontré à cette époque, me disait : «Vous ne dépendez pas directement de moi et je n'ai qu'une chose à vous dire : suivez la ratio fundamentalis que j'ai donnée pour la fondation des séminaires, que tous les séminaires doivent suivre.» La ratio fundamentalis prévoit que l'on fasse encore du latin au séminaire, que les études soient suivies selon la doctrine de saint Thomas. Je me suis permis de répondre : «Eminence, je crois bien que nous sommes un des seuls à la suivre.» C'est encore plus vrai aujourd'hui et la ratio fundamentalis est toujours en vigueur. Alors, que nous re-proche-t-on ?

Lorsqu'il a été nécessaire d'ouvrir un vrai séminaire et que j'ai loué la maison d'Ecône, ancienne maison de repos des Messieurs du Grand-Saint-Bernard, je suis allé trouver Mgr Adam, évêque de Sion, qui m'a donné son accord. Cette création n'est pas le résultat d'un projet lointain que j'aurais formé, elle s'est imposée à moi providentiellement. J'avais dit : « si l'œuvre se répand mondialement, ce sera le signe que Dieu est là. » D'année en année, le nombre des séminaristes croissait ; en 1970 il y avait 11 entrées, en 1974, 40. L'inquiétude se répandait chez les novateurs : il était évident que si nous formions des séminaristes, c'était pour les ordonner, et que les futurs prêtres seraient fidèles à la messe de l'Eglise, à la messe de la Tradition, à la messe de toujours. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison des attaques auxquelles nous étions en butte ; on ne trouverait rien d'autre. Ecône se révélait un danger pour l'Eglise néo-moderniste, il importait d'y parer avant qu'il ne fût trop tard.

C'est ainsi que, le 11 novembre 1974, arrivaient au séminaire, avec les premières neiges, deux visiteurs apostoliques envoyés par une commission nommée par le pape Paul VI et composée de trois cardinaux, Garrone, Wright et Tabera, ce dernier étant préfet de la Congrégation des religieux. Ils interrogèrent 10 professeurs et 20 des 104 élèves présents, ainsi que moi-même, et repartirent deux jours plus tard en laissant une désagréable impression : ils avaient tenu aux séminaristes des propos scandaleux, estimant normale l'ordination de gens mariés, déclarant qu'ils n'admettaient pas une Vérité immuable et émettant des doutes sur la manière traditionnelle de concevoir la Résurrection de Notre-Seigneur. Du séminaire, ils ne dirent rien et ne laissèrent aucun protocole. A la suite de

quoi, indigné des propos tenus je publiai une déclaration commençant par ces phrases :

«Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

«Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile, dans toutes les réformes qui en sont issues.»

Les termes étaient sans doute un peu vifs mais ils traduisaient et traduisent toujours ma pensée. C'est sur ce texte que la commission cardinalice décida de nous abattre, car elle ne le pouvait pas en se référant à la tenue du séminaire : les cardinaux me diront deux mois plus tard que les visiteurs apostoliques avaient recueilli une bonne impression de leur enquête.

Elle m'invita, le 13 février suivant, à un «entretien» à Rome, pour éclaircir quelques points et j'y fus sans me douter qu'il s'agissait d'un piège. L'entretien se tourna dès le début en un interrogatoire serré de type judiciaire. Il fut suivi d'un deuxième, le 3 mars, et deux mois plus tard, la commission m'informait, «avec l'entière approbation de Sa Sainteté», des décisions qu'elle avait prises : Mgr Mamie, nouvel évêque de Fribourg, se voyait reconnaître le droit de retirer l'approbation donnée à la Fraternité par son prédécesseur. Par le fait même celle-ci, ainsi que ses fondations et notamment le séminaire d'Ecône, perdait «le droit à l'existence».

Sans attendre notification de ces décisions, Mgr Mamie m'écrivait : «Je vous informe donc que je retire les actes et les concessions effectués par mon prédécesseur en ce qui regarde la Fraternité sacerdotale saint Pie X, particulièrement le décret d'érection du 1^{er} novembre 1970. Cette décision est immédiatement effective.»

Si vous m'avez bien suivi, vous pouvez constater que cette suppression a été faite par l'évêque de Fribourg et non par le Saint-Siège. Au titre du canon 493, c'est donc une mesure nulle de plein droit par défaut de compétence.

Il s'y ajoute un défaut de cause suffisante. La décision ne peut s'appuyer que sur ma déclaration du 21 novembre 1974, jugée par la commission «en tous points inacceptable», puisque aux dires de ladite commission, les résultats de la visite apostolique étaient favorables. Or ma déclaration n'a jamais fait l'objet d'une condamnation de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi (l'ancien Saint-Office), seule habilitée à juger si elle est en opposition avec la foi catholique. Elle n'a été estimée «en tous

points inacceptable» que par trois cardinaux, au cours de ce qui reste officiellement un entretien.

L'existence juridique de la commission elle-même n'a jamais été démontrée. Par quel acte pontifical a-t-elle été instituée ? A quelle date ? En quelle forme a-t-il été pris ? A qui a-t-il été notifié ? Le fait que les autorités romaines se soient refusées à le produire permet de douter de son existence. «Dans le doute de droit, la loi n'oblige pas», dit le Code de droit canon. Encore moins lorsque c'est la compétence, voire l'existence de l'autorité qui est douteuse. Les termes «avec l'entière approbation de Sa Sainteté» sont juridiquement insuffisants ; ils ne sauraient remplacer le décret qui aurait dû constituer la commission cardinale et définir ses pouvoirs.

Autant d'irrégularités de procédure qui rendent nulle la suppression de la Fraternité. Il ne faut pas oublier non plus que l'Eglise n'est pas une société totalitaire de type nazi ou marxiste, et que le droit, même lorsqu'il est respecté – ce qui n'est pas le cas en cette affaire – ne constitue pas un absolu. Il est relatif à la vérité, à la foi, à la vie.

Le droit canon est fait pour nous faire vivre spirituellement et nous conduire ainsi à la Vie éternelle. Si on emploie cette loi pour nous empêcher d'y arriver, pour faire avorter en quelque sorte notre vie spirituelle, nous sommes obligés de désobéir, exactement de la même façon que les citoyens sont obligés, dans une nation, de désobéir à la loi de l'avortement.

Pour rester sur le plan juridique, j'ai introduit deux recours successifs auprès de la Signature apostolique, qui est un peu l'équivalent de la Cour de cassation dans le droit civil. Le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Villot, a interdit à ce Tribunal suprême de l'Eglise de les recevoir, ce qui correspond à une intervention de l'exécutif dans le judiciaire.

¹ Texte de référence, § 312.

² De commencement en commencement, p. 176.

³ Canon 493.

⁴ Préfet de la Congrégation de l'Education catholique.